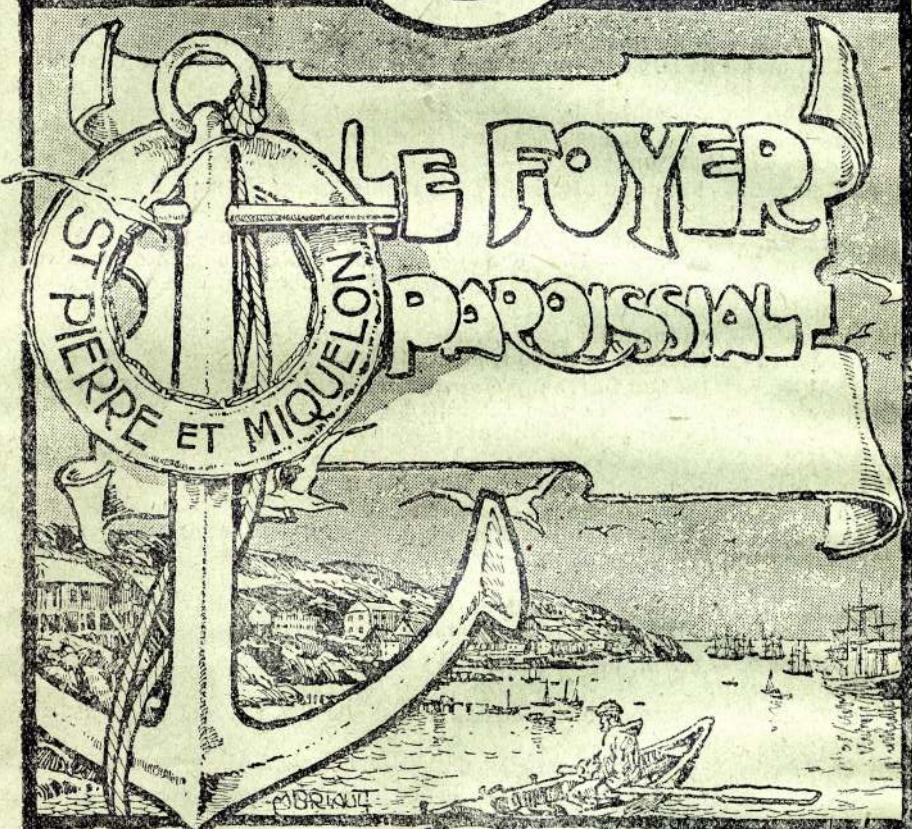




3<sup>me</sup> Année

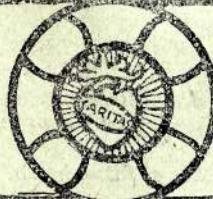
N° 32

AOUT-  
SEPTEMBRE.  
1926.



ABONNEMENT  
(servi par la Poste)

France . . . . 6 fr.  
Etranger . . . . 8 fr.



ADMINISTRATION

Au Presbytère  
de Saint-Pierre.



## Paroisse de Saint-Pierre

### CALENDRIER DU MOIS DE SEPTEMBRE 1926

2 Jeudi. — Le soir à 8 h., (*Heure Sainte*) pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

3 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur — Le soir, à 8 h., Office.

4 Samedi. — 1<sup>er</sup> du mois. — Octave de la Fête du Très Saint-Cœur de Marie. A 7 h., messe de la Confrérie du Saint Rosaire. Le soir, à 6 h., chapelet, litanies, salut.

5 Dimanche. — 1<sup>er</sup> du mois. — Exposition du Très Saint Sacrement à la Grand'messe et aux Vêpres. — Après les vêpres procession mensuelle, — Les quêtes de ce jour sont au profit des Ecoles chrétiennes.

8 Mercredi. — Fête de la Nativité de la Sainte Vierge. Le soir, à 6 h., chapelet et salut,

14 Mardi. — 2<sup>me</sup> du mois. — Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. — A 7 h. messe du Tiers-Ordre. — Une relique de la vraie Croix sera exposée pendant la journée; les Fidèles pourront la vénérer et la baisser après la messe ainsi qu'après le salut de 6 h.

15 Mercredi des Quatre-Temps (*jeûne et abstinence*). — Jour de l'Association des Mères Chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

17 Vendredi des Quatre-Temps (*jeûne et abstinence*). Fête des Stigmates de St François d'Assise. — Le soir, à 2 h., réunion générale des membres du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.

18 Samedi des Quatre-Temps (*jeûne et abstinence*). — A 2 h., réunion des Dames catéchistes à la chapelle du Sacré-Cœur,

19 Dimanche. — 3<sup>me</sup> du mois. — Solennité de N. D. des Sept-Douleurs, fête secondaire de l'Association des Mères Chrétiennes. — A la messe de 7 h. 1/2 comm. mens. des jeunes filles. — A 2 h., réunion des Enfants de Marie au Pensionnat.

21 Mardi. — Fête de S. Matthieu, ap. et év. — Le soir, à 6 h., chapelet, salut.

24 Vendredi. — Fête de N. D. de la Merci. — Le soir, à 6 h., chapelet, salut.

25 Samedi. — A 7 h., messe des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies, salut.

26 Dimanche. — 4<sup>te</sup> du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, comm. mens. des garçons.

29 Mercredi. — Fête de S. Michel, archange. Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

N. B. — Les cercles d'études ne reprendront qu'au début d'octobre.

MESSES. — *Dimanches et Fêtes* : 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

*Jours de semaine* : 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

*La diminution du nombre des prêtres empêchera, sans doute, d'assurer toujours les messes aux heures indiquées. Le prêtre de chaque dimanche renseignera les paroissiens*

VEPRÉS. — *Dimanches et fêtes*: à 6 h.

*Confessions.* — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois à 5 heures. — La veille des fêtes.



## La Bonne Page

### 8. — LA PROVIDENCE. -- LA QUESTION DU MAL.

Après avoir créé l'Univers, Dieu le conserve et le gouverne, dans l'ensemble et dans le détail. Et c'est pourquoi nous l'appelons aussi **Providence**: *providet*. Il veille sur tout, il avise à tout, il est attentif à tout.

Tout lui est présent par une seule idée, comme sur un cadran d'une horloge immense... En réalité, Dieu ne prévoit pas, il voit.

Mais, dira-t-on, comment accorder cette action de la Providence avec la *liberté* de l'homme? Car « rien n'arrive dans le monde sans l'ordre ou la permission de Dieu », dit le catéchisme. — Cela est certain. Et il est certain aussi que l'homme est libre. — Ce sont, répond Bossuet, les deux bouts de la chaîne que nous tenons en mains, sans bien voir comment les anneaux se réunissent vers le milieu. Mais qu'avons-nous besoin d'en savoir tant? Nous passons dans la vie comme un marin passe dans l'Océan sur une barque; la brise de Dieu souffle plus ou moins fort; nous pouvons mettre la voile, et nous laisser pousser; nous pouvons aussi choisir notre direction, aller à gauche, aller à droite, et même lutter contre le vent. Ne sommes-nous pas libres ainsi, et la brise qui nous porte nous enlève-t-elle notre liberté?...

Le problème de la présence du *mal physique et moral* dans le monde est une autre difficulté. Dieu n'a pas créé directement le mal, puisqu'il est le souverain Bien; mais, après avoir donné la liberté aux anges et aux hommes, pour les éprouver et leur permettre de mériter, il n'a pas voulu la leur retirer. — Il y a là du reste un grand mystère, et il ne nous appartient guère de demander à Dieu des comptes et des raisons. Que sommes-nous sur cette petite terre où nous nous agitons dans la nuit, et quelle vanité que de vouloir tout réduire à notre personnalité? C'est l'ensemble de la Création, c'est l'harmonie générale qui doit servir de règle pour juger les détails ou accidents des êtres de ce monde. L'homme fait partie de l'Univers: il est donc soumis aux lois qui régissent l'Univers. En se mettant à ce point de vue, qui est le vrai, les Saints, au lieu de se laisser aller à des récriminations inutiles, se sont toujours humblement soumis à l'adorable volonté de Dieu,

En résumé :

1<sup>o</sup> Dieu seul connaît le pourquoi de toutes choses; il est souverainement indépendant dans la distribution des biens; et nous savons seulement que, en aucun cas, il ne peut commettre une injustice quelconque.

2<sup>o</sup> Le mal est chose essentiellement négative: c'est la privation d'un bien. Pour que le mal n'existe pas dans le monde, il faudrait que le monde fût parfait, comme Dieu lui-même. Or il y a contradiction entre ces deux termes: *créé* et *parfait*. Rien de créé ne peut être absolument parfait.



3<sup>e</sup> Le mal physique n'est pas voulu directement de DIEU. Mais DIEU le laisse se produire, comme un effet des lois générales établies en vue d'un ordre plus élevé, que DIEU seul connaît.

4<sup>e</sup> Quant au mal moral, DIEU ne le veut ni directement ni indirectement : il est le fait de créatures raisonnables et libres, et pour le supprimer il faudrait leur enlever la liberté. DIEU le réprime en ce monde ou en l'autre et le fait tourner, quand même, à l'accomplissement de sa Volonté souveraine.

Et pour conclure ces remarques, disons avec Fénelon : « Il n'y a que le tout qui soit intelligible ; et le tout est trop vaste pour être vu de si près »

Mais c'est saint Paul qui nous donne la vraie et définitive réponse : « J'estime, écrit-il, que les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec la gloire qui sera un jour découverte en nous. » (Rom., VIII, 18, 23.) Ce que nous voyons ici-bas n'est qu'un commencement : c'est dans l'autre monde que tout se termine et que tout s'explique, c'est là que les injustices sont réparées, que sont oubliées les douleurs, que les mérites sont récompensés et que chacun reçoit ce qui lui est dû... Et ainsi, nous trouvons dans la présence du mal en ce monde une preuve nouvelle d'une réparation nécessaire qui nous est ménagée dans l'Eternité.

« O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de DIEU ! Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables ! Car qui a connu ses desseins ? Qui est entré dans le secret de ses conseils ? Qui lui a donné quelque chose le premier, pour prétendre en avoir récompense ? Tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui. A lui donc soit gloire dans tous les siècles ! » (S. Paul, Rom., xi.)

(A suivre)

MGR LE ROY

---

## Paroisse de Saint-Pierre

### Actes paroissiaux du 15 Juillet au 15 Août 1926

**BAPTÈMES.** — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

*Le 29 Juillet* : — GAUTIER, Raymonde-Marguerite-Marie. Parrain : Alexandre Gautier; marraine : Victoire Roche. — *1<sup>er</sup> Août*: LE HORS, René-Edouard-Henri-Jules. Parrain : Edouard Heudes; marraine : Renée Hardy. — *4<sup>e</sup> Août*, LEVÈQUE, Paul-Marie. Parrain : Luc Arnaud; marraine : Jeanne Lefèvre. — *6<sup>e</sup> Août*: LARRALDE, Georges-Emmanuel. Parrain : Georges Lizarraga; marraine : Marie-Thérèse Larralde. — *8<sup>e</sup> Août* : DELISLE, Jean-Emile-François. Parrain : Emile Delisle; marraine : Jeanne Eloquin. — *15<sup>e</sup> Août* : ETCHEVERRY, René-Edouard-Pierre. Parrain : Edouard Heudes; marraine : Fulgentia Etcheverry.

**SEPULTURE.** — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

*Le 5 Août*: DINARD, Victor-Eugène, 63 ans.

## ORDONNANCE

de Mgr le Préfet Apostolique relative à l'INSTRUCTION RELIGIEUSE DES ENFANTS  
de la COMMUNION PRIVÉE et de la COMMUNION SOLENNELLE.



### 1<sup>e</sup> PETIT CATÉCHISME

*Art. 1.* — C'est un devoir pour les parents d'initier au plus tôt les enfants aux vérités élémentaires de la Religion, et de leur apprendre les prières usuelles.

*Art. 2.* — Quand les enfants sont arrivés à leur septième année, les parents doivent les envoyer au cours du **Petit Catéchisme**, spécialement organisé pour eux.

*Art. 3.* — Dès que les enfants sont parvenus à l'âge de discrétion — ordinairement vers sept ans — et qu'ils sont instruits sommairement, ils doivent, selon la prescription de l'Eglise (*Can. 854*), être admis à la Communion privée, et remplir ainsi le devoir pascal au moment déterminé.

### 2<sup>e</sup> CATÉCHISME PRÉPARATOIRE

*Art. 4.* — Le **Catéchisme préparatoire** dure deux ans, et prépare les enfants à la Communion solennelle et à la Confirmation, ainsi qu'à la profession de Foi Chrétienne.

*Art. 5.* — En règle générale, pour être admis à la Communion solennelle, il faut: 1<sup>e</sup> avoir douze ans dans l'année; 2<sup>e</sup> avoir régulièrement suivi pendant deux ans, les cours du Catéchisme préparatoire et assisté aux Offices; 3<sup>e</sup> avoir subi d'une manière satisfaisante un examen d'instruction religieuse.

### 3<sup>e</sup> CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE

*Art. 6.* — Le **Catéchisme de persévérance** est obligatoire pendant deux ans, après la Communion solennelle.

*Art. 7.* — A la fin de la 1<sup>re</sup> année, les enfants sont admis au renouvellement de la Communion solennelle et de la profession de Foi chrétienne.

*Art. 8.* — La 2<sup>me</sup> année se terminera par un examen général sur le Catéchisme et sur l'Histoire Sainte. Les enfants qui l'auront subi avec succès recevront un diplôme d'Instruction religieuse.

### 4<sup>e</sup> CATÉCHISTES VOLONTAIRES

*Art. 9.* — Conformément à l'Encyclique *Acerbo nimis* et au *Can. 1333* du Code canonique, il est institué dans chaque paroisse une **Association de la Doctrine chrétienne** dont les membres seront des Catéchistes volontaires.

*Art. 10.* — Les Catéchistes volontaires bénéficient des indulgences et autres avantages spirituels accordés par le Saint-Siège, par le moyen de leur affiliation qui résulte de plein droit de l'érection canonique de la Confrérie.



*Art. 11* — La Confrérie des Catéchistes volontaires est régie par un Réglement spécial.

La présente Ordonnance sera lue au prône, au commencement de l'année scolaire, et affichée à l'entrée de l'Eglise.

CH. HEITZ  
Préfet Apostolique

---

ORGANISATION DES CATÉCHISMES  
pour l'année scolaire 1926-1927.

**PETIT CATÉCHISME**, pour les enfants qui auront *sept ans* dans le courant de l'année scolaire : le jeudi à 10 h. 1/2, au Foyer paroissial.

Les mamans sont priées de les faire inscrire sans retard.

**2<sup>e</sup> CATHÉCHISME PRÉPARATOIRE**, pour les enfants nés en 1916: mardi, mercredi, samedi, à 11 h. au Foyer paroissial.

**3<sup>e</sup> CATÉCHISME DE LA COMMUNION SOLENNELLE ET DE LA CONFIRMATION**: pour les enfants nés en 1915 : lundi, mercredi et vendredi, à 11 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur.

**4<sup>e</sup> CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE**, 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> Année, dans la chapelle du Sacré-Cœur, pour les garçons, mardi, à 11 h. ; pour les filles, le samedi, à 11 h.

N. B. — Les élèves du Collège St-Christophe reçoivent l'instruction religieuse de leur professeurs et n'assistent pas aux cours susmentionnés.

---

### La rentrée des Classes

Elle aura lieu,

Au COLLÈGE SAINT-CHRISTOPHE, le jeudi, 16 septembre.

A SAINTE CROISINE, le vendredi, 17 septembre.

Au PENSIONNAT, le samedi, 18 septembre.

La messe du St-Esprit — à laquelle doivent assister les enfants — aura lieu le Jeudi 16 septembre,

---

Les CATÉCHISMES recommenceront le lundi 20 septembre.



## Echos du Mois

( DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1926 )

*Port de Saint-Pierre.* -- Les entrées, du 15 juillet au 15 aout, ont été de 37 vapeurs et de 77 voiliers.

*Nouvelles de Monseigneur.* -- Les premières qui nous arrivent de notre vénéré Préfet Apostolique sont excellentes.

Il a débarqué à Port de Bouc le lundi matin, 28 juin, après une traversée qui a duré exactement deux semaines. Les premiers jours ont été un peu pénibles pour les passagers Saint-Pierrais; mais bientôt tous se sont familiarisés avec le roulis et la bonne humeur ne s'est pas démenti.

Le vendredi matin 25 juin, vers 10 h., le « Celle » avait jeté l'ancre dans le port d'Oran: et les passagers s'étaient empressés d'aller à terre. Monseigneur et le R. P. Rémy ont eu l'occasion de faire une rapide excursion dans la campagne oranaise, à Misserghin, où ils ont revu plusieurs de leurs confrères anciens missionnaires d'Afrique.

Mgr Durand, Evêque d'Oran auquel ils ont fait une visite, a voulu leur servir de cicerone, à travers la ville et dans les environs, en commençant par une station à la cathédrale. Les Saint Pierrais savent que cette cathédrale, très belle et très grande a été celle de Mgr Légasse, ancien Préfet Apostolique de St-Pierre et Miquelon et devenu depuis évêque de Périgueux et Sarlat. A 6 h., tous étaient de retour à bord, et le « Celle » a pris la direction de la France. La traversée de la Méditerranée a été calme, et la chaleur supportable. Ajoutons que presque tous les jours depuis le départ de St-Pierre deux messes ont pu être dites, et chaque dimanche, à 9 h., Monseigneur a célébré le Saint Sacrifice dans le salon du « Celle ».

Après avoir fait quelques visites officielles à Paris et vu M. Fougère, délégué de St-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies, Monseigneur s'est rendu à Chevilly, banlieue parisienne, dans la propriété des Pères du Saint-Esprit, où le Chapitre Général de la Congrégation avait été convoqué en vue de régler plusieurs questions importantes relatives aux Missions, et de donner un successeur à S. G. Mgr Le Roy, Supérieur général depuis 30 ans et contraint par la maladie de démissionner. Les « Capitulants » étaient au nombre de 59, dont 11 Vicaires Apostoliques et 5 Préfets Apostoliques, avec les Supérieurs provinciaux et les délégués des Missionnaires, venus des pays d'Europe et des diverses contrées d'Afrique et d'Amérique. Les décisions n'ont pas été prises au pied levé. Huit jours de recueillement et de prières ont précédé les travaux du Chapitre Général; et c'est après cette préparation de laquelle ne s'inspirent guère nos réunions politiques, qu'est venue, le 26 juillet, la nomination du nouveau Supérieur Général, S. G. Mgr Louis Le Hunsec, Vicaire Apostolique du Sénégal.

Monseigneur se propose de voir, autant que possible, les Saint-Pierrais qu'il pourra rencontrer dans ses pérégrinations, au pays Basque, en Bretagne,



en Normandie. Nous savons que, le 29 août, il a dû présider la cérémonie des vœux perpétuels d'une Miquelonnaise, au monastère de N.-D. de Belval (Pas-de-Calais).

*Le 18 Juillet — Séance récréative de fin d'année scolaire.* Cela devient une habitude. Le Pensionnat, avant de fermer ses portes pour les vacances, convie ses amis, ses nombreux amis, à une joyeuse soirée. Et l'on finit par se dire qu'elles savent y faire, nos chères religieuses, pour exercer leur petit monde, pour agrémenter l'action par mille riens d'une attraction prenante, pour choisir des pièces, des féeries que l'on se rappellera et que l'on applaudira à tout rompre,

Qui n'a pas vu « *Les Petits Mariés de Loch'ronan* » ? Aux deux représentations la salle était comble et les aimables petits mariés ont acquis les sympathies de tous les spectateurs.

Admettons que les jeunes gens de l'Avant-garde, experts dans l'art de préparer les décors et de produire les effets de lumière, se sont surpassés ce soir. Le fait est que les évolutions des « petits lutins », et des « lavandières » ont provoqué, à bon droit, des tonnerres d'applaudissements. Et lorsque le rideau est tombé, surprenant Monsieur le marié dans un gracieux salut de son grand chapeau, des loges et de la salle elle-même les « bravos » retentirent pour ne s'arrêter qu'au spectacle renouvelé de la noce enfantine aux costumes si beaux, si beaux qu'on se croyait dans un rêve.

*L'arrivée du Courrier le 3 août.* — C'est toujours un événement que l'arrivée du courrier à St-Pierre. Mais quand on a attendu vingt-cinq jours sans autres nouvelles que celles de la T. S. F., sans autre attraction que le taux du dollar, l'appétit est singulièrement aiguisé. « Vient-il ? ... Est-ce certain ? ... On dit que ses réparations n'en finissent pas ... On dit qu'il ne peut pas être déparé. » Paroles en l'air, simple passe-temps, comme les potins de l'*« Agora »*, à l'époque où la Grèce avait une histoire.

Le trois août, vers midi, à peu près en même temps que son cousin le « Celte » de retour de France, le « Pro Patria », rajeuni une fois de plus, faisait son entrée dans le port et déversait sur les autos cent quatre vingt dix huit sacs de courrier.

Quelle fête !! Allons, Messieurs de la poste, un coup de collier; voici des visites : dix, vingt, cent ... Vous avez conscience de faire plaisir ? Tant mieux on reviendra.

*Les réparations de l'église.* — Un grand bâtiment comme l'église ne peut rester sans surveillance, sans entretien, sans réparations. Voilà pourquoi depuis quelques semaines les ouvriers circulent sur le toit. Partout où les injures du temps ont fait sentir leurs méfaits ils découvrent la charpente, étudient la plaie et appliquent le remède : planches neuves ou feutre, coaltar ou ciment.

Après la toiture ce sera le tour de la rosace et des fenêtres dont l'armature métallique attaquée par l'humidité pénétrante de nos climats, s'oxyde, gonfle et repousse les carreaux qui éclatent. Nous allons au plus pressé, donnant à nos travaux les proportions de notre bourse.



*Naufrage du chalutier « Locarno ».* — Parti de Sydney le 24 Juillet, le « Locarno », armateur M. Fr. Monier de St-Pierre, était en pêche vers l'île des Sables quand, le 8 août à 2 h. du matin, au plus fort de la tempête, le chef mécanicien prévient le capitaine, M. Vallin, que l'eau envahit la machine et la chaufferie. Tout le monde se met aussitôt aux pompes. Malgré cela, l'eau monte toujours, et il est impossible de savoir où est la voie d'eau. Tous les feux sont éteints, le lavire prend de l'inclinaison et embarque de forts paquets de mer.

Le « Locarno » lance le signal de détresse « S. O. S. » Dès 7 h. du matin arrive l'Uranus, suivi bientôt de l'Atlantique, du Bois-Rosé, de l'Acadien et du Paul-Magne. Dans l'après-midi, l'Uranus essaie en vain de prendre le « Locarno » à la remorque; la mer démontée brise les amarres.

La situation empirait toujours, le bateau prenait de plus en plus d'inclinaison, et l'équipage fatigué n'avait rien pu manger depuis 5 h. du matin. Alors l'abandon du Locarno fut décidé; le feu est mis à bord, et tous passent sur l'Uranus.

Après avoir conslaté, vers 10 h. du soir, la disparition du Locarno, l'Uranus fait route sur St-Pierre, où il ramène les 38 hommes du Locarno le 10 août.

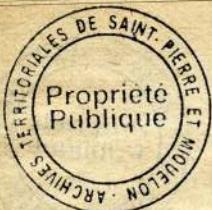
Au moment de son abandon, le Locarno avait à son bord 1600 quintaux de morue, 12 barriques d'huile et 60 tonnes de sel.

*Navire Hôpital.* — Lors de sa troisième croisière, la Ste Jeanne d'Arc a parcouru tous les Bancs, et a pu constater que la pêche était en général meilleure qu'au début. Elle a donné ou reçu environ 15000 lettres et ramené à St-Pierre, le 5 août, 14 malades, dont 8 du quatre-mâts Essor. Cet infortuné bateau, que la maladie poursuit depuis le début de la campagne, aura juste assez d'hommes à moitié valides pour regagner la France.

. Le « Mont Kemmel », --Le chalutier de Fécamp, de la C<sup>e</sup> Duhamel, rentrait à St-Pierre samedi 7 août vers midi, lorsquè, par une brume épaisse, il toucha un récif près de la Pointe Blanche. Heureusement le bateau marchait à vitesse très réduite et avait même déjà fait machine arrière quand le choc se produisit. Aussi put-il rentrer à St-Pierre par ses propres moyens, malgré une légère voie d'eau. Il en sera quitte pour aller se faire inspecter et réparer à Sydney avant de reprendre la pêche.

*Langlade.* — La saison des villégiatures se passe. Une fois seulement, le dimanche 8 août, la messe y a été célébrée. Le curé de Miquelon ne peut, cette année, assurer le service; il faut que le clergé de St-Pierre détache un un prêtre et trouve une occasion favorable pour le transport, ce n'est pas facile.

*Le Jubilé.* — Pendant la semaine qui a précédé la fête de l'Assomption ont eu lieu des exercices spéciaux pour l'obtention de l'indulgence du Jubilé. Le R. P. Poisson avait, le dimanche précédent, attiré l'attention de tous sur l'utilité des indulgences et la facilité de se les procurer. Aussi beaucoup de fidèles assistèrent à la messe de 7 heures, pendant laquelle étaient chantés des cantiques appropriés. Plus nombreux encore ils se pressèrent à l'office de 8 heures du soir, où le R. P. Lucas leur prêcha une véritable petite retraite.



Cette petite retraite se termina pour tous par une bonne confession et une fervente communion.

Heureux ceux qui comprennent bien leur religion !

*Le 15 Août.* — La solennité de l'Assomption de la Ste Vierge a été pour les St-Pierrais un repos et un réconfort. Il avait plu la veille, et plus d'un prédiait un temps maussade et l'impossibilité de faire la procession. Nous avons eu, tout au contraire, un soleil radieux.

La bonne Vierge reçut pour sa fête un grand nombre de communions, plus de 600 peut-être, surtout à la messe de 6 h. L'absence de Monseigneur le Préfet Apostolique nous avait fait rayer du programme la messe pontificale, mais nos offices ont été cependant tout à fait solennels. Le R. P. Lemoine, prédicateur du jour, nous exposa avec éloquence les titres de Marie à notre affection et à notre prière.

Dans l'après-midi, les Vêpres, avancées à 2 h., furent suivies de l'habituelle procession, présidée par le R. P. David. La gracieuse statue de la Vierge escortée d'une longue théorie d'« Enfants de Marie » en blanc, fut portée en triomphe dans nos rues, au chant de joyeux cantiques entrecoupés de ferventes prières. Au retour l'église était comble; les motets du salut implorèrent la bénédiction de Jésus Eucharistie qui descendit sur les âmes en invisible rosée de grâces.

*Arrivées et départs.* — Sont partis le 25 juillet, par le « Mulhouse » : MM. P. Dupont, Montésinos; M. et M<sup>me</sup> Bonin et un enfant; M. et M<sup>me</sup> E. Orsini et un enfant; M<sup>me</sup> Favereau et quatre enfants.

Sont arrivés, le 3 août, par le « Pro Patria » : MM. A. Briand, J. Briand J. Légasse, J. Thébault; M<sup>mes</sup> J.-B. Carrère, V. Fauvel, M. Forget, M. Flahaut, Quédinet; M<sup>les</sup> M. Epaule, Elisabeth Lenormand.

Sont arrivés, le 3 août, par le « Celte » : M. P. Légasse; M. et M<sup>me</sup> Dotsabide et 2 enfants.

Sont partis, le 6 aout, par le « Pro Patria » : MM. V. Audoux, J. Briand; M<sup>mes</sup> E. Arantzabé, Letertre; M<sup>me</sup> M. Michel et un enfant; M<sup>les</sup> G. Evenou, R. Levavasseur, A. Tibbo.

Sont arrivés, le 13 aout, par le « Pro Patria » : MM. A. Dugué, P. Lavissière M<sup>me</sup> L. Fitzpatrick; M<sup>me</sup> E. Dérible et un enfant; M<sup>elle</sup> Madeleine Humbert.

---

**A vendre.** — Une propriété sis e rue Truguet, ancienne École Sainte-Croisine, comprenant maison, jardin et cour. — S'adresser à M<sup>e</sup> Enguehard, notaire



## Distribution des Prix à l'Ecole Sainte-Croisine et au Pensionnat

Comme pour les prix du Collège nous avons eu le regret de ne pouvoir inviter ni M. le Gouverneur empêché par un deuil récent, ni Monseigneur le Préfet Apostolique appelé en France pour les affaires générales de sa Congrégation. Mais les parents et les amis sont venus en foule, entourant les notabilités de la ville.

Quel plaisir pour tous de voir ces nombreux enfants confiés aux soins maternels de nos bonnes religieuses (il n'y a pour ainsi dire aucune famille St-Pierraise qui n'ait dans l'une ou l'autre école quelque petite ou grande demoiselle). Et tout repose, tout intéresse, tout réjouit dans ces charmantes fêtes enfantines. Ici-sé sont les petits qui viennent gravement recevoir une couronne... trop grande. Là, une fillette qui porte sur la scène une malice discrète, ou encore des « bretonnes », des « lutins » qui jettent un instant dans la fête la magie de leurs évolutions et le charme de leurs brillants costumes.

Suivant l'usage deux petits discours furent prononcés. A la séance de Ste Croisine le R. P. Poisson attira quelques instants l'attention des parents et des élèves sur « le devoir » qui toujours s'impose à nous. Et il termina par ces mots qui résumaient sa pensée : « Vive les vacances, chers enfants, et vive aussi votre devoir. » Le lendemain le R. P. Lucas, en un style imagé, eut des paroles délicates pour tous, tout en affirmant ne vouloir nullement faire de discours.

On applaudit aussi des chants, des déclamations, un magnifique « pot-pourri » sur la Gaieté Française, des morceaux de piano et de mandoline.

Voici quelques extraits du palmarès.

### ECOLE SAINTE-CROISINE

PRIX D'HONNEUR (*offert par M. le Gouverneur*) : Armèle Jouquand, élève du Cours Complémentaire.

PRIX D'EXCELLENCE (*offert par M. Henry Fougère, Délégué au Conseil Supérieur des Colonies*) : Marie Gendron, élève du Cours Complémentaire.

PRIX D'EXCELLENCE (*offert par la Municipalité de Saint-Pierre*) : Eugénie Fouchard, élève du Cours Complémentaire.

PRIX DE SATISFACTION (*offert par la Chambre de Commerce*) : Hélène Etchégoyen, élève du Cours moyen, 2<sup>e</sup> Année.

PRIX DE DILIGENCE (*offerts par le Comité de l'Enseignement libre*) : Paule Hacala, Bertha Arnau, du Cours moyen, 2<sup>e</sup> Année.

### DIPLOMES OBTÉNUS

Ont obtenu le *Certificat d'Etudes primaires de l'Enseignement libre* :

Premier degré : Hélène Etchégoyen, Marie Lemaine, Antoinette Heudes, Bertha Arnau, Paule Hacala.



## PRINCIPAUX PRIX DES MATIÈRES CLASSIQUES

*Cours Complémentaire, 1<sup>re</sup> Année : Armèle Jouquand.*

*Cours Supérieur, 1<sup>re</sup> Année : Anita Martel.*

*Cours Moyen, 2<sup>e</sup> Année : 1<sup>re</sup> Section, Hélène Etchégoyen ; 2<sup>e</sup> Section, Augusta Cormier.*

*Cours Moyen, 1<sup>re</sup> Année : Paulette Bonneul.*

*Cours Élémentaire, 2<sup>e</sup> Année : Marthe Foliot.*

*Cours Élémentaire, 1<sup>re</sup> Année : Yvonne Thébault.*

*Cours Préparatoire, 2<sup>e</sup> Année : Gabrielle Rebman.*

*Cours préparatoire, 1<sup>re</sup> Année : Léone Lefèvre.*

*Cours des Petits Garçons : Emilien Cormier, Jean Gaspard.*

## PRINCIPAUX LAURÉATS DU PENSIONNAT.

PRIX D'HONNEUR (*offert par M. le Gouverneur*) : Céleste Michel.

PRIX D'HONNEUR (*offert par la Municipalité*) : Antoinette Pinaquy.

PRIX D'HONNEUR (*offert par M. Fougère, Délégué au Conseil Supérieur des Colonies*) : Dominica Colombani.

PRIX D'HONNEUR (*offert par la Chambre de Commerce*) : Eveline Detchéverry.

PRIX D'EXCELLENCE (*offerts par le Comité de l'Enseignement libre*) : Lucienne Gouillièrre, Simone Favereau.

PRIX D'EXAMEN (*offerts par M. Michel, Président de la Commission du Brevet élémentaire*) : Eveline Detchéverry, Céleste Michel, Antoinette Pinaquy.

## DIPLOMES OBTENUS

Ont obtenu le Certificat d'Etudes primaires de l'Enseignement libre :

Premier degré : Marguerite Huby, M.-Alberte Hamel, Paule Roussel, Marguerite Le Dall, M.-Andrée Irvigne, Louise Le Dall.

Deuxième degré : Marguerite Irvigne, Rachel Lassus, Madeleine Béchet, Noëlla Riggs, Noëlla Girardin.

Ont obtenu le Brevet élémentaire à l'Examen officiel du 10 juillet 1925 : Eveline Detchéverry, Céleste Michel, Antoinette Pinaquy.

## PRINCIPAUX PRIX DES MATIÈRES CLASSIQUES

Prix de piano : Lucienne Gouillièrre. — Prix d'anglais : Céleste Michel, Antoinette Pinaquy.

On a obtenu les principaux prix dans chaque cours : Céleste Michel, du Cours complémentaire. — Noëlla Riggs, du Cours sup. 2<sup>me</sup> année; Geneviève Vergnes, du Cours sup. 1<sup>re</sup> année. — Marguerite Huby, du Cours moyen. 2<sup>me</sup> année; Marie Enguehard, du Cours moyen, 1<sup>re</sup> année. — Jeanne Pinaquy, du Cours élém., 2<sup>me</sup> année; M.-Hélène Guillaume, du Cours élém., 1<sup>re</sup> année. — Marcel Dagort, du Cours des petits garçons.



## Un peu de notre Histoire (28)

LES ANCIENNES FAMILLES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

### FAMILLES GIRARDIN

D'après la tradition, Pierre Girardin dit Manseaux, tout jeune encore s'embarqua en 1756 à La Rochelle sur un corsaire pour faire la chasse aux anglais alors en guerre avec la France. Il serait né au Mans comme son surnom semble l'indiquer. Son navire ayant été capturé, il fut débarqué avec l'équipage en Acadie. Il y épousa une fille du pays, Catherine Léger et, en 1763, tous deux arrivent à Miquelon où le mari fit la pêche. Ils eurent neuf enfants tous nés à Miquelon : Marie-Catherine, le 13 novembre 1764; Pierre, le 15 février 1767; Jean-Baptiste, le 18 juin 1768; Geneviève, le 10 avril 1770; Angélique, le 1<sup>er</sup> février 1772; François et Jeanne (jumeaux) le 16 décembre 1773; un enfant mort-né, le 18 août 1776; le dernier Joseph, en septembre 1778, quelques jours à peine avant l'arrivée des Anglais.

Toute la famille est évacuée sur la France.

Elle ne devait pas revenir au complet en 1783. Marie-Calherine et Jeanne ont disparu. Mortes en cours de route ou en France? on ne sait. Pierre, à son arrivée à La Rochelle, se serait embarqué pour naviguer au long cours et plus jamais on n'entendit parler de lui.

Jean-Baptiste épousa, en 1788, Apolonie Rose Gaudet, Acadienne, née à Miquelon en 1768 et de laquelle il eut 8 enfants dont deux nés dans cette île.

Geneviève se maria l'année suivante avec Briand Joseph; Angélique avec Jean-Baptiste Mouton en 1793, et François avec Marie Ulain la même année.

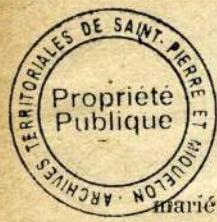
A cette date, les Anglais s'étant de nouveau emparé de la Colonie, la population est déportée l'année suivante à Halifax. C'est dans cette ville que succomba, en 1797, la femme de Jean-Baptiste Mouton. Transférés en France les Girardin vont se fixer à La Rochelle.

C'est là que seraient morts les vieux et où succomba Marie Ulain. François, son mari, se remaria en 1814 avec Antoinette Certaut. C'est aussi à La Rochelle que Joseph épousa Jeanne Pautrot, et que J. B<sup>e</sup> Mouton s'unît en secondes noces, en 1800, avec Louise Pautrot, sœur de la précédente. Cette dernière union fut de courte durée, car la femme mourrait en 1807 et son mari en 1812 laissant deux orphelins : Josepha né en 1801 et Louise Olive née en 1803.

En 1816, le transport de l'Etat «La Caravane» débarqua dans la Colonie les familles Girardin ; savoir :

1<sup>o</sup> Jean-Baptiste Girardin, sa femme Apolonie Rose Gaudet et leurs 8 enfants : Geneviève Rose née à Miquelon en 1789, mariée en 1818 à Joseph Vigneau; Polonie Angélique née à Miquelon en 1793 mariée en 1818 à Le, borgne François; (1) les suivants nés à La Rochelle : Hippolyte, en 1800

(1) En 1829 ou ceux-ci quittèrent Miquelon avec leurs 5 enfants pour l'étranger. On n'a jamais su où ils se fixèrent.



marié en 1828 avec Esther Chiasson; Jean, en 1803, marié en 1832 avec Marie Olbagaray; Apollonie Elise, en 1805, mariée en 1821 avec Marcel Gratien Detcheverry; Emilie Malvina, en 1807, qui épousa en premières noces, en 1828, Coste Benjamin et en deuxièmes noces, en 1844, Coste Paul Edouard; Sévère, née en 1811, mariée en 1831 avec Onézime Cormier; Emile Gratien, en 1814 marié en premières noces à Julie Rio en 1840 et en deuxièmes noces, en 1845 à Josseau Christie, acadienne.

2<sup>e</sup> François Girardin, sa femme Antoinette Berlaut et ses enfants des deux lits nés à La Rochelle: Joseph Théodore, en 1802, marié en 1834, à Suzanne Richard; Hippolite Edouard, né en 1806, marié en 1837, avec Marie Bathilde Richard; Benjamin, en 1798, décédé à St-Pierre en 1879; Adolphe François, 1815, marié en 1840 avec Anne Léonore Poirier.

3<sup>e</sup> Joseph, sa femme Jeanne Pautrot et leurs enfants: Hermine, né à La Rochelle en 1815, décédé à Miquelon en 1823; Sophie Anne, née à La Rochelle en 1803, mariée en 1821 avec Gautier Valéry.

Une fille de François Girardin et d'Antoinette Berlaut, nommée Eugénie, née à Miquelon en 1821 épousa Jean Apestéguy en 1838.

Les Girardin sont nombreux dans la Colonie.

(A suivre

E. S.

### Le principal éducateur

Qui est-ce qui élève les enfants? Le père? Il est au bureau, à l'atelier, toute la journée, il voit les enfants de loin.

*Le prêtre?* Il fait le catéchisme quelquefois tous les jours, souvent deux fois seulement par semaine ... il a les enfants pendant deux heures, avec combien de semaines enlevées par les absences, les indispositions, les vacances? ... il donne l'instruction religieuse, mais l'éducation, où se fait-elle? Ainsi, par exemple, on dit bien à l'église que les enfants doivent prier le matin en se levant; mais les enfants se lèvent à la maison et non pas à l'église! On dit que les enfants ne doivent pas mentir, mais ils ne mentent pas à l'église puisqu'ils doivent se faire, etc.

*L'instituteur?* A l'école, quand on a trente élèves devant soi, a-t-on beaucoup de temps pour chacun? L'instituteur apprend l'écriture, la grammaire, l'histoire... et la plupart des bonnes habitudes, où les prend-on? Les matinales où les corrige-t-on? A la maison.

Et à la maison, qui garde, soigne, élève l'enfant?

— C'est la mère. Si elle sait s'y prendre, tout ira bien. Si elle s'y prend mal, elle gâchera la besogne.

« Ce sont les femmes, qui font et défont les maisons »

« Quand les femmes sont à la hauteur, les foyers vivent et les Nations aussi »

« La femme tisse l'avenir du pays... »



A ma nièce Marguerite Veuillot

bonne petite fille de sept ans, un peu légère

Au Tréport, 31 juillet 1868.

Ma nièce Marguerite,

Je regardais la mer. Elle était bleue au loin, verte plus près, blonde sur le bord, avec de grosses franges comme de l'a gent. Il y avait un grand soleil qui la faisait briller, et elle chantait en dansant et en brillant. C'était très beau. Alors un oiseau est venu près de moi, et il me regardait tandis que je regardais la mer.

Je lui ai dit : « Qui es-tu ? — Je suis un oiseau du bon Dieu qui vole sur la mer du bon Dieu. — Oiseau du bon Dieu volant sur la mer du bon Dieu que veux-tu ?

Alors il me dit : « Il y a une petite fille qui aime bien le sucre d'orge et le chocolat, mais qui n'aime point l'étude ; la connais-tu ? — Je crois la connaître. — Cette fille est dans un couvent de Paris ; la connais-tu ? — Je la connais. — Cette petite fille n'est jamais la première de sa classe ; la connais-tu ? — Oui, oui, je la connais très bien. — Eh bien ! alors, reprit l'oiseau, il faut que cette petite fille commence à travailler, à être sage, et à servir Dieu. Son papa et sa maman vont l'emmener au Tréport ; elle verra la mer, elle jouera sur les galets, elle sera baignée par Michel. Je vois qu'on aime bien cette petite fille là. Il faut qu'elle ne soit pas ingrate ; il faut qu'elle mérite d'être la petite fille du Bon Dieu et de la Sainte Vierge ». Ainsi parla l'oiseau du bon Dieu qui vole sur la mer du bon Dieu.

Et moi, je dis à l'oiseau : « Que faut-il qu'elle fasse, la petite fille ? Car elle n'est pas méchante, mais c'est une tête légère tout à fait. »

L'oiseau reprit : « Quando elle sera dans l'église du Tréport, elle dira : « Mon Dieu, accordez-moi la grâce d'être votre petite fille et celle de la Sainte Vierge. Si elle fait bien cette prière, tout ira bien : et le bon Dieu donnera des ailes à son âme pour voler au ciel comme je vole sur la mer ».

Alors l'oiseau du bon Dieu ouvrit ses ailes grandes et fortes, et il s'envola bien loin, bien loin, sur la mer du bon Dieu.

Ma nièce Marguerite, si tu connais cette petite fille qui va venir au Tréport, dis-lui bien tout cela. Moi je suis ton oncle : et je t'aime beaucoup.

Louis VEUILLOT.

**A vendre.** — Une maison située rue de la Fauvette, comprenant 8 pièces.

S'adresser à M<sup>me</sup> Vve Servain, à Saint-Pierre.



## La pêche

L'amateur qui veut se donner comme passe-temps celui de pêcher la morue trouve généralement cette pêche passablement rasoir. Et en effet c'est toujours le même poisson qu'on hale, et quel poisson ! Un gros ventre humide qui, dans ses gesticulations, vous asperge d'eau glacée, dépose sur le drap de votre pantalon un gluant gélatineux, sorte de mucus marin qui vous poisse les mains et vous empommade de la tête aux pieds.

L'engin dont on se sert pour tirer la morue hors de l'eau est l'antique ligne de main, antique mais peu solennelle, car cette ligne de main consiste en un filin, (pour l'honneur de la marine ne disons jamais une corde) terminé par un hameçon qui ferait peur à une ablette, mais dont la morue ne fait qu'une bouchée. Un véritable instrument de torture que cet hameçon ! ... Avec la morue, les préceptes du code de la pêche à la ligne sont momentanément laissés en désuétude. Silence, patience, vigilance, persistance Taratata ! On n'y met pas tant de façons. Vous fichez un capelan entier sur votre hameçon, vous jetez la ligne que vous laissez filer plus ou moins, suivant la hauteur du fond, et vous retenez entre le pouce et l'index, délicatement (ce qui ne gâte rien), le fil conducteur qui vous met en communication avec le monde intéressant des morues. Vous n'attendez pas longtemps. Une petite secousse vous indique qu'il y a une particulière qui demande à monter.

C'est la manière de dire : Tirez le cordon, s. v. p. Vous tirez, en effet, vivement, et à mesure que se fait l'ascension, le poids augmente. Vous ne tardez pas à apercevoir à travers des couches supérieures des eaux un poisson blanc comme du ruoltz qui se laisse hisser sans faire un mouvement. Il trouve peut-être l'ascension de son goût, car il pourrait protester, et il ne proteste pas ! ... Vous l'amenez hors de l'eau et vous le dégrafez, si vous pouvez, car l'instrument de torture est allé se loger quelque part fort ayant dans les ouies. Vous voulez votre hameçon, comme de juste, et, pour l'avoir, vous arrachez — sans douleur pour vous — quelques parties vives de l'orifice bucal de la morue. Enfin vous l'avez, l'hameçon, et la morue larguée au fond du bateau, semble alors comprendre l'horreur de la situation. Elle se trimousse, fait des sauts de carpe, marmotte une prière muette, si on en juge aux contorsions de sa bouche, et finalement prend cet air de pâmoison qu'elle conserve dans la rigidité de la mort. Vous amorcez de nouveau, vous jetez la ligne, et vous extirpez du fond, les unes après les autres, toutes les morues qui circulent dans le périmètre de votre embarcation.

M. CAPERON

---

A VENDRE.— Piano d'occasion, Prix 1800 francs.  
S'adresser à M<sup>me</sup> Michel.

## Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1926)



**BAPTÈME.** — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,

*Le 22 Juillet.* Raymonde-Juliette-Rita Rio. Parrain : Julien Déjoué fils ; marraine : Apolline Arende-Chatel.

*Fin des catéchismes.* — Les écoles sont fermées depuis le milieu de juillet mais les enfants ont catéchisme jusqu'à la mi-août, parceque la communion solennelle a lieu à l'Île dès le dimanche de la Ste Trinité. Méritent une mention honorable pour leur assiduité et leur connaissance du catéchisme : Marguerite Letarin, Marie Tillard, Fernand Ferren, Auguste Sellier, Francis Dérout, Paul Ménard, Marie-Hélène Jugan, Raymonde Letournel, Ernestine Heudes.

*Frigorifique.* — Pendant que celui du Cap à l'Aigle, bâti à grands frais chôme, celui plus modeste que la Morue Française installe à l'Île, s'achève et sera bientôt prêt à fonctionner.

*Assomption.* — C'est la fête patronale de l'Île comme de la France. Aussi aucun marin ne va en pêche ce jour-là et il y a foule aux Offices. Cette année après Vêpres, la procession a été plus longue que d'habitude. On est allé jusqu'à l'emplacement de l'ancienne chapelle où la Vierge, portée par les jeunes filles s'arrêta sur un trône improvisé à l'endroit même où Elle avait été honorée et priée autrefois. Le cortège fit une seconde station à la grotte ; et un petit harmonium offert à l'Immaculée y résonna pour la première fois. Le retour à l'église s'est effectué par un nouveau chemin, en forme de croissant reliant la grotte à la route du Cimetière, de sorte que la procession a fait pour terminer, le tour du monument des morts de la guerre.

### L'Acte de foi de Papa.

Berthe allonge sa prière... Maman se demande quelle servante tient si long temps à genoux sa fille de six ans !

— Tu n'as pas fini, Berthe ?

— Non, maman... j'en suis à l'acte de foi de papa...

— A l'acte de foi de papa ?

— Oui, je fais la prière de papa après la mienne, pour que le bon Jésus ne s'aperçoive pas qu'il la fait pas, et qu'il le laisse entrer au ciel tout de même...



## Chronique de Miquelon

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1926)

BAPTEME.—Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise,

*Le 29 Juillet:* Pierre-Marie-André-Maurice BOUSSELET, Parrain : Gilles Detcheverry; marraine : Léa Serignat.

*Décorations.* — Le dimanche 13 juillet, à la sortie de la grand'messe, M. Serignat, délégué du service local, assisté du Docteur Bousselet, directeur du service de santé à Miquelon et de M. Gilles Detcheverry, maire, a remis la médaille des vétérans de la pêche à MM. Victorien Detcheverry, Désiré Gaspar, Bénoni Girardin. Une toule sympathique assistait à la remise des décorations. La cérémonie achevée, les décorés ont reçu les félicitations de leurs amis; nous les prions d'agrérer aussi les nôtres.

*Départs.* — Ont quitté Miquelon le 21 juillet, à destination de France, la famille Bonin, s'en allant en congé; le 5 août, Sœur Lucilie, directrice de la classe enfantine, qui, après un an de séjour à Miquelon, retourne prendre son poste à St-Pierre.

*Rougeole.* — Deux enfants de St-Pierre venus pendant la dernière quinzaine de juillet ont été les premiers touchés. Le mal s'est propagé aussitôt surtout parmi les enfants.

## CRÉDIT NATIONAL 1919

*Garantie directe de l'Etat Français*

Vente à tempérament en conformité de la loi du 12 Mars 1900

GROS LOTS  
**UN MILLION** de fr.  
500.000 fr.  
100.000 fr.  
50.000 fr.

Quatre tirages par an

1<sup>er</sup> Mars - 1<sup>er</sup> Juin  
1<sup>er</sup> Septembre - 1<sup>er</sup> Décembre

Payable 30 fr. en souscrivant et le soldé en 19 mensualités de 30 francs chacune.

Toute obligation qui ne gagnera pas un lot est garantie remboursable à 600 fr.

Dès le premier versement de 30 fr. on devient propriétaire du titre avec droit à l'intégralité du lot.

25 fr. d'intérêt par an

Envoyez 30 fr.  
(billet, mandat, chèque)

Banque Générale de Change  
11, rue Haxo, MARSEILLE




---

**SAINT-PIERRE (Iles St-Pierre et Miquelon)**


---

**HOTEL LALANNE**  
**QUAI DE LA RONCIÈRE**
**Constant DAGORT**

Commissions — Consignations  
Liqueurs et tabacs.  
Nouveautés, Epicerie. -- Gros et détail.

**Lespagnol Frères**  
**QUAI DE LA RONCIÈRE**

Appareils de chauffage en tous genres.  
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

**Vve Andrieux et Fils et Leméac**

Agents exclusifs et dépositaires:  
Champagne « Piper Heidsieck », Reims.  
Cognac « Godet Frères », La Rochelle.

**Boulangerie L. LEFRESNE**

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie  
Ouvert à toute heure.

**« NEW-YORK STORE »**  
**MONTESINOS ET SESS**

Le plus grand choix de Modes et Nouveautés françaises et américaines.

**Vve Andrieux et Fils**

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries  
Bois du Canada.

Commission - Importation - Exportation -  
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et  
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -  
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.

**C.P. Chartier et Cie,**  
 Vins et Spiritueux.

**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre  
Commissions — Consignations - Denrées  
Vins et Spiritueux

**HOTEL ROBERT**  
 Quai de la République

**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited  
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes.  
Fournier-Demars de Bourges —  
Liqueurs.

**Folquet Frères**

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

**J. Nicolas,**

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales et Mélia.

**Pierre DERIBLE**

Près du Patent Slip.  
Constructeur naval breveté  
Travaux et réparations en tous genres

**C. P. Chartier,**

Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

**LA MORUE FRANÇAISE ET SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-agence Nord  
Denrées de toutes sortes.

**PIERRE COGNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles divers.

**Le meilleur des reconstituants**
**VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles  
*Se trouve dans les principales épiceries*

**HABILLEZ-VOUS**

AU « NEW-YORK STORE » !  
Grand choix de Robes, Tailleurs, Manteaux, Costumes et Pardessus pour tout âge. — Meilleures qualités pour les mêmes prix.



## SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

**Madame Vve Bailly**

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries - Fourrures - Parfums.

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

**A. Dugué**

Boucherie - Charcuterie - Légumes - Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

**ALBERT BRIAND**Rue de la Poudrière.  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.**La Morue Française & Sècheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

**A. MAUFROY**Quai de la République.  
Commission - Représentation - Importation - Exportation.**A. ROULET**Boucherie - Charcuterie.  
Commission - Consignation.**Pension Restaurant**

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

**GAUTIER Joseph**

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs, etc., Fournisseur des navires.

**A Louer**

Imp. du « Foyer Paroissial » . -- Le Gérant: J. Cardinal.

**Julien MORAZÉ**

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation  
Alimentation - Liqueurs - Tissus - Confec-  
tions - Chaussures - Fournitures en tous  
genres.**Représentant**Cognac: Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac  
Champagne: V<sup>e</sup> Cliquot-Ponsardin, Reims  
Vins fins: Roësheen et C<sup>r</sup>, Bordeaux.Armement: Société Nouvelle des Pêche-  
ries à vapeur, Arcachon.Morues: Société des Sècheries frigorifi-  
ques de Bassens, Bordeaux.Armement: Maison Ch Leborgne, Paris.  
Assurance Marilime: The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.Assurance contre l'incendie: Phoenix In-  
surance Co limited of London, L.Moteurs marins: The Hubbard Motor Co,  
Connecticut.**La Banque Canadienne de Commerce**

siège social, TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500.000.000 dollars.

Capital versé: 20.000.000 "

Fonds de réserve: 20.000.000 "

Affaires de Banque en général

580 Succursales au Canada, en outre à  
Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises,  
Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre.  
Correspondants dans toutes les parties  
du monde. — Pour la France en parti-  
culier: Banque Nationale de Crédit —  
Barclays Bank (Overseas) Limited —  
Crédit Commercial — Crédit Lyonnais  
Société Générale.Nous acceptons des dépôts en dollars  
ou en francs sur lesquels nous payons  
3 % d'intérêt dans notre département  
d'Épargnes.Consultez-nous pour vos envois d'argent,  
placements, etc.Nous apportons les mêmes soins à toutes  
les transactions, quelle que soit leur  
importance.**Heures de bureau:**

Matin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. à 4 h.

Agence de St-Pierre et Miquelon.

G. D. DALLAIRE,  
Directeur.